
Procès verbal de l'assemblée générale de la ville de Sainte-Manehould et dépendances (Bailliage de Vitry-le-François)

Citer ce document / Cite this document :

Procès verbal de l'assemblée générale de la ville de Sainte-Manehould et dépendances (Bailliage de Vitry-le-François). In: Archives parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome VI - Etats généraux ; Cahiers des sénéchaussées et bailliages. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1879. pp. 755-758;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1879_num_6_1_2780

Fichier pdf généré le 02/05/2018

BAILLIAGE DE VITRY-LE-FRANÇOIS.

PROCÈS-VERBAL

de l'Assemblée générale de la ville de **Sainte-Maneould** et dépendances (1).

Aujourd'hui cinq mars mil sept cent quatre-vingt-neuf, en l'Assemblée convoquée tant au son des cloches qu'au son du tambour en la manière accoutumée.

Sont comparus en l'hôtel de Ville dudit *Sainte-Maneould*, dans la salle ordinaire des assemblées, par-devant nous Nicolas-Remy Le Sure, conseiller du roi, président-lieutenant général civil et criminel, commissaire enquêteur et examinateur au bailliage et siège royal dudit *Sainte-Maneould*, où nous nous sommes rendu les huit heures du matin avec M^e Jean-Baptiste Buache, conseiller du Roi et son avocat au même bailliage et siège, et M^e Charles Poterlot, avocat en parlement, notre greffier; savoir : le corps de messieurs les officiers municipaux et notables de cette ville, composé de M. Remy-Nicolas Mouton, conseiller du Roi et son procureur au bailliage de la même ville, et maire royal; de M. Pierre Buirette, échevin marchand; Gabriel Deliége, avocat en parlement, échevin lettré; Nicolas Renart, avocat et procureur au bailliage de cette ville, procureur syndic de cette ville; Joachim Bancelin, secrétaire greffier; Pierre-Marie Jossin, notable royal, greffier au siège de la maréchaussée, receveur des deniers communs comme notable; de M. Pierre-Marie Robinet, receveur particulier des finances, ancien maire royal; Louis Chedel, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien lieutenant de maréchaussée, notable de la noblesse; Jean-Baptiste Châlons, conseiller au bailliage, notable de cette juridiction; Louis Nicolas Picart, avocat et procureur conseiller du Roi et son procureur au siège de la maréchaussée, notable de l'ordre des avocats; Charles Chappat, marchand épicier; Jean-Baptiste Corvisier, marchand tanneur, et Nicolas Lherbette, mégissier notable des marchands. Dans l'ordre des bourgeois, officiers, artisans, manouvriers, vigneron, bûcherons, laboureurs de cette ville, la Grange-aux-Bois et dépendances : MM. Nicolas Hannonet, conseiller au bailliage; Paul-Louis Morel, conseiller au même siège, Louis-Henry Vauthier, conseiller audit siège; Augustin Toublan, lieutenant en l'élection : Paul Casimir Chemery élu; Lemaire, ancien lieutenant en ladite élection; Langlois, procureur du roi en l'élection; Buache, lieutenant aux traites; Bourgeois, procureur du Roi aux traites; Laignier, receveur particulier des finances; Damourette, grainetier au grenier à sel; Gabriel Colin Devrissy, lieutenant en la maîtrise; Jean Cottrey, arpenteur en la maîtrise; Jean François Boulant, médecin; Nicolas Drouët, avocat; Dommangot, avocat; Philippot, avocat et procureur; François-Nicolas Martinet, avocat; Mathieu Mathieu, notaire;

Desbans, bourgeois; Haussart, procureur; Pierret, procureur; Claude Drouët, marchand; Claude Buirette, avocat et procureur; Caillet, directeur de la poste aux lettres; Masserat de Longprés, bourgeois; Edme-Louis Farsy, ancien chef du dépôt des minutes de la maison du Roi; Maximin, greffier des traites; Jean-Louis Cottrey, bourgeois; Florion, bourgeois; Bourgeois, marchand; Bourgeois, tanneur; Lherbette père, ancien notable; Tilloy, bourgeois; Moulin, huissier; Aubert, huissier; Hemin, huissier; Radière, huissier; Defrance, huissier; Petitpas, huissier audiencier au bailliage; Prevost, huissier en la maîtrise; Noël, huissier au bailliage; Girardeau Bertus, huissier; Guilmet; Herbert Lamy, bourgeois; Jean Chemery, chirurgien; Macart, marchand; Deblet, directeur des carrosses; Godinet, bourgeois; Louis Drouët; Nicolas Drouët, avocat; Chapiteau, horloger; Renaudin, horloger; Leger de la Grangette; Leger de la Grange-aux-Bois; Vannier, bourgeois; Louis Henriet, bourgeois; Jannin, marchand; François-Nicolas Florion, marchand; Vincent, marchand de bois; Bancelin, marchand de bois; Hordrinet, bourgeois; Brulon, tanneur; Pernot, marchand de bois; Perignon, avocat, procureur et assesseur en la prévôté; Laurent Pellerin, avocat; Nicolas Camus, marchand; Châlons, marchand de chevaux; Nicolas Fenaux, marchand; Pierre Thiery, marchand mercier; François Bernard, manufacturier de faïence; Huguët, marchand de bois à la Grangette; Le Pointe, garde général; Détiague, marchand de bois; Labaume, marchand épicier; Lannelet, marchand épicier; Colson, messenger de *Sainte-Maneould* à Châlons; Louis Faillette, aubergiste; Le Maire, traiteur; Neveu, aubergiste; Lobreau, dit Brunet, aubergiste; Gagneur, aubergiste; Jean Guillaume, aubergiste; Aubry, étapier; Nicolas Baret, boucher; Jacques Baret, garde de chasse; Pierre Prolot, boucher; François Balezeau, boucher; Alexandre Mauchaufet, lieutenant des perruquiers; Pierre Choinet, perruquier; Martin, perruquier; Jacob l'ainé, perruquier; Jacob le jeune, perruquier; Pottier, perruquier; Canard, perruquier; Corin, perruquier; Dautry, boulanger; Laurent Senard, boulanger; Chapiteau, boulanger; Chapiteau, boulanger; Lorée, boulanger; Senard l'ainé et Senard le jeune, boulangers; Belval, boulanger; Maugin, pâtissier; Goyeux l'ainé et Goyeux le jeune, pâtissiers; Jean-François Adam, manouvrier; Le Cocq, sellier; Petitpas, sellier-carrossier; Adrien Petitpas, tailleur; Jean-Jacques Le Pointe, bûcheron; Nicolas Adam, bûcheron; Claude Guillaume, invalide; Brice Margot, bûcheron; Louis Petitpas, manouvrier; Antoine Petitpas, manouvrier; François Adam, manouvrier; Jacques Adam, manouvrier; Claude Adam l'ainé, bûcheron; Jean Gamin, manouvrier; Pierre Hervieux, bûcheron; Jean Adam l'ainé, laboureur, Jean Margot, manouvrier; Nicolas Copinet, cordonnier; Louis Foureau, bûcheron; François Iquier, manouvrier; Jean Petitpas, marchand; Jacques-François Lafortest, manouvrier; François Détiague, manouvrier; Jacques Adam l'ainé, manouvrier; Ni-

(1) Ce document nous a été communiqué par M. Margaine, député de la Marne.

colas George, marinier; Nicolas Fagot, laboureur; Louis Adam, bûcheron; Jean-Baptiste Viot, laboureur; Jean-Baptiste Tenault, manouvrier; Nicolas-Louis Hochedet, manouvrier; François Buache, teinturier; Claude Picart, manouvrier; Louis Liénard, vigneron; Louis Arnould, manouvrier; Jean-Louis, cordonnier; Jean-Baptiste Bry, tisserand; Louis Bry, tisserand; Ponce RAILLET, berger; Nicolas Bodet, jardinier; Louis Hussenet, manouvrier; Augustin Lambert, manouvrier; Leu Duval, manouvrier; Pierre Le Pointe, manouvrier; Réole, taillandier-fondeur; Maujean, meunier; Arnould, meunier; François Huguet, cordonnier; Pierre Renaud, manouvrier; François Collin, bûcheron; Pierre Fenaux, couvreur; Jean Delahotte, laboureur; Lahaute de la Camutrie; Nicolas Régnier, jardinier; Claude Mathieu, bourrelier; Nicolas Gourdoy, tapissier; Louis Godrou, manouvrier; Jean-Baptiste Georges, manouvrier; Jean Fichet, manouvrier; Claude Michel, manouvrier; Jean Doyen, laboureur; Jacques Bourgeois, charron; Jean Verrière, manouvrier; Claude Chevalier, tailleur; Louis Hutiaux, vigneron; Herbonnet, tailleur; Claude Détiague, manouvrier; Jacques Michel, laboureur; Pierre Michel, manouvrier; Claude Fichet, manouvrier; Claude Fagnier, manouvrier; Claude Waquant, manouvrier; Jean Waquant, laboureur; Jean Garnier, sabotier; Jean Gallois, cordonnier; Pierre Paul, cordonnier; Claude Foureau, manouvrier; Louis Michel, taillandier; Jean-Jacques Michel, manouvrier; Pierre Longuet, manouvrier; Claude Gentis, manouvrier; Louis Govin, manouvrier; Claude Foureau l'ainé, manouvrier; Augustin Jobart, cordonnier; Nicolas Adam, manouvrier; Laubart Godfin, manouvrier; Louis Hochedet, manouvrier; Remy Regnier, menuisier; Pierre Balezeau, tisserand; Charles Gamin, manouvrier; Claude Michel, manouvrier; Michel Martin, cordonnier; Jean-Baptiste RAILLET, panetier; Jean-Baptiste Morin; Pierre RAILLET, manouvrier; Jean-Baptiste Lannelet, bonnetier; Lionnet, marchand de fer; Jean Leglay, manouvrier; François Fenaux, couvreur; François Clément, bonnetier; Charles Reimbaut, cordonnier; Germain Bry, tisserand; Pierre Guillaume, voiturier; Jean-Jacques Adam, manouvrier; Claude Fau, manouvrier; Antoine Vivrel, voiturier; Louis, Govin, manouvrier; Jean-Louis Chaufer, vigneron; Claude Martinet, manouvrier; François Loré, manouvrier; Jean-François Lignot, domestique; Jacques Détiague, manouvrier; Jean Laflotte, couvreur; Jean Cottrey, maître cordonnier; François Margaine, manouvrier; Jacques Barbier, manouvrier; Pierre Gamin, manouvrier; Nicolas Martinet, tailleur; Jacques Lorinet, jardinier; Jean-Baptiste Goyeux, cordonnier; Claude Adam, manouvrier; Louis Capy, tisserand; Jean Bisteur, tisserand; Jean-Baptiste Coginard, tailleur; Jacques Foureau, vigneron; Claude Jacquet, manouvrier; Charles Bourée, vigneron; Charles Chapiteau, vigneron; Jean-Baptiste Liénard, vigneron; Jean Cachier, manouvrier; Louis Jacob, manouvrier; Jean-Claude Michel, manouvrier; Claude Bombille, manouvrier; Jacques Fauroy, menuisier; Joseph Bertin, coutelier; Claude Charlet, cordonnier; Louis Morin, cirier; Jean-Baptiste Chévenot, garde de chasse; Jean Govin, manouvrier; Nicolas Lequerme, manouvrier; Gautier, dentiste; Jean Adam, manouvrier; Charles Jacquier, manouvrier; Nicolas Ragueneau, manouvrier; Jean Vaillier, manouvrier; Gérard Michelet, manouvrier; Jean-François Balezeau, manouvrier; Louis Marcoux, manouvrier; François Herbillon, manou-

vrier; Jean-Baptiste Collin, plâtrier; François Claris, manouvrier; Jean Cachier, manouvrier; Nicolas Margaine, manouvrier; Jean Liénard, manouvrier; François Barbier, manouvrier; Louis Liénard, manouvrier; Jean Frotté, maréchal; Jean Leroy, vitrier; Leroy, bourgeois; Leroy, garde de vente; Jean-Nicolas Adam, manouvrier; Jean Jouron, manouvrier; Etienne Bridier, ferblantier; Jacques Cordier, manouvrier; Pierre Margaine; Charles Champigny, cordonnier; Augustin Labrosse, serrurier; Jean-Baptiste Martin, manouvrier; François Corrin, charpentier; Louis Mandin, manouvrier; Jean Petitpas le jeune, manouvrier; Jacques Fichet, manouvrier; Jacques Faguières, voiturier; Pierre Fourguy, maréchal-ferrant; Jean Barbier, manouvrier; Jean-Claude Barbier, manouvrier; Louis Le Pointe, bûcheron; Henry Le Pointe, garde de bois; Nicolas Salmon, manouvrier; Paul Salmon, recteur; Nicolas Verrières, bûcheron; Claude Adam, bûcheron; Claude Verrières, bûcheron; Jean-Louis Gamin, voiturier; Nicolas Adam de la Grangette; François Adam, bûcheron; Nicolas Guillaume, sabotier; Nicolas Salmon, bourgeois; Louis Hussenet, charcutier; Nicolas Petitpas, bûcheron; Lambert Gérard, manouvrier; Nicolas Moraux, scieur au long; Louis Moraux, scieur au long; Claude Garnier, manouvrier; Nicolas Bernard, manouvrier; Claude Charlier, manouvrier; Pierre Belval, manouvrier; Jean Le Clerc, menuisier; Pierre Martin, panetier; Pierre Goyeux, cordonnier; Jean Le Preux, menuisier; Jean Aubigny, cordonnier; Jean-Louis Tillette, maçon; Nicolas Fortin l'ainé, manouvrier; Hubert Bourée, manouvrier; Louis Bourée l'ainé; François Mayeur, tonnelier; Pierre Mayeur, tonnelier; Jean-Baptiste Petit, manouvrier; Paul Bombille, manouvrier; Jacques Carillion, menuisier; Nicolas Garet, manouvrier; François Goyeux, cordonnier; Jean-Louis Bry, tisserand; Louis Hussenet dit Christophe; Jean Benard, manouvrier; Claude Mandin, manouvrier; Jean Cachier, manouvrier; Nicolas Fortin, manouvrier; Nicolas Regnaud, bonnetier; Charles Colin, tailleur; Pierre Pérignon; Jean Danjot, cordonnier; Nicolas Tenault, tisserand; Nicolas Jacquesson, manouvrier; Jean-Baptiste Houlot, manouvrier; Jean-François Rouyer, jardinier; François Cottret, tisserand; François Picart, manouvrier; Jean-Baptiste Baillot, manouvrier; Claude Nicolas, manouvrier; Jean Adam, bûcheron; Jean Chalion, cordonnier; Ambroise Huth, jardinier; Claude Jacquier dit Mazarin; Jean-Louis Michel, laboureur; Jean-Pierre Nicolas, manouvrier; Louis Fichet, manouvrier; Florent Lorest, bonnetier; Germain Normand, vigneron; Claude Colin, bûcheron; François Nicolas, laboureur; Jean Liénard, cordonnier; Claude Douce, voiturier; Jean-Louis Jam, manouvrier; Nicolas Petitpas, manouvrier; Jean Colin, manouvrier; Claude Virolet, manouvrier; Jean-Louis Bourée, manouvrier; Louis Martin, garde de bois; Claude Marville, bonnetier; Charles Herbillon, tisserand; François Renaudin, tonnelier; François Lambert, jardinier; Jean-Baptiste Vasseur, cordonnier; Jérôme Flamant, manouvrier; Nicolas Burgain, tisserand; Grégoire Drapier, manouvrier; Jean Normand, tisserand; Joseph Mioquet, jardinier; Jean-Jacques Marville, manouvrier; Jacques Lavisson, manouvrier; Jacques Sarassin, manouvrier; Nicolas Mandin; Nicolas Genty, tonnelier; Jean Michel, maréchal ferrant; Louis La Roche, manouvrier; Nicolas Jacob, tailleur; Pierre Lafournière, serrurier; Joseph Martel, charron; Louis Michel, taillan-

dier ; Jean Renaudin, taillandier ; Claude Houriet ; Charles Pigeot, voiturier ; Nicolas Regnaud, voiturier ; Gabriel Capdeville, traiteur ; Jean-Baptiste Deliége, domestique ; Julien-Nicolas Florion, pêcheur ; Jean Vaillier le jeune ; François-Jean-Jacques Déliague ; Jean-Baptiste Tenaud, chantre ; Jean Liénard, vigneron ; Jean-Pierre Lacroix, bourgeois ; Claude Jacquet ; Jean Charles, savetier ; Pierre Charon, manouvrier ; Etienne Pierre, jardinier ; Louis Louis-Pierre, jardinier ; Jean-Baptiste Bonnaire, tailleur ; Louis-Nicolas Vieux ; Louis Wannesson, voiturier ; Pierre Jacquesson, charron ; Charles Boucher, tourneur ; Jean Godron, vigneron ; François Bertrand, jardinier ; Claude Hussenet, vigneron ; Henry Pierre, jardinier ; Charles Loth, jardinier ; Louis Guilmain, tisserand ; Paul Procureur, bourrelier ; Etienne-Jean Rouyer ; Claude Pescheur ; Charles-Sébastien Saucourt, armurier ; Pierre Petitpas, manouvrier ; Nicolas Michel, taillandier ; Pierre Chévron ; Joseph Defrance, cordonnier ; Jean Mairet, tailleur ; Jean-Baptiste Mairet ; Jean-Baptiste Robas, sabotier ; Jean-Baptiste Pescheur, voiturier ; Jean Thierry, bourrelier ; François Arnould, boucher ; Jean Bertolet, tisserand ; Nicolas Rougeot, manouvrier ; Nicolas Genti, tonnelier ; Jean-Jacques Adam ; Charles Nidard, serrurier ; Antoine Maugin, employé ; Claude Genie, voiturier ; Louis Prévost le jeune ; Jacques Herbonnet, plafonneur ; Jean-Baptiste Bouchet ; Claude Herbillion, tisserand ; Claude Procureur, vigneron ; Claude Mandin ; Louis Garet ; Pierre Manget ; Nicolas Chaalons, manouvrier ; Victor Maigny, charpentier ; Louis Le Cerf ; Didier Collet, bonnetier ; Louis Vignon, manouvrier ; Jean-Baptiste Martin, bedeau ; Pierre Faily, suisse ; Ambroise Dehuth, jardinier ; Antoine Blanchet, tailleur ; Charles Chappat ; Charles Le Loup ; Charles Lamiroux ; Claude Béga, manouvrier ; Nicolas Ragueneau, cordier ; Nicolas Gillon, horloger ; Hubert-Louis Capy ; Jean-Baptiste Chevalier ; Mathieu, mégisier ; Jean Defrance ; Charles-Joseph Godet ; Pierre-François Garodel ; Jean-Louis Chauter ; Claude Deni, manouvrier ; Claude Fouin, vigneron ; Claude Philbert, menuisier ; Claude Waquant, manouvrier ; Claude-Dominique Brice, cabaretier ; Etienne Lafeuillade, postillon ; Florent Vergeten ; François Barbier, serrurier ; François Huquet, cordier ; François-Michel Dessalles, peintre ; Henry La Coine, laboureur ; Jacques Barré, charpentier ; Jacques Verat, marchand ; Jean Devillet, charcutier ; Jean Marie, cordonnier ; Jean-Marie Satanet, menuisier ; Jean Pierron, organiste ; Jean Saingi, cordier ; Jean-Baptiste Michel, marchand ; Jean-Baptiste Monique dit Lafontaine ; Jean-Baptiste Piesveaux, cloutier ; Louis-Claude dit Barroi ; Louis Jacquart, ébéniste ; Louis-Joseph Verbois, tapissier ; Nicolas Lesure, manouvrier, et le sieur Vannin, bourgeois ;

Tous nés Français ou naturalisés, âgés de vingt-cinq ans, compris dans les rôles des impositions, habitants de cette ville, et de ses dépendances, composée de huit cent cinquante feux.

Lesquels, pour obéir aux ordres de Sa Majesté, portés par ses lettres données à Versailles le 24 janvier 1789, pour la convocation et tenue des Etats généraux de ce royaume, et satisfaire aux dispositions du règlement y annexé ; ainsi qu'à l'ordonnance rendue par nous, lieutenant général, le 24 février dernier, dont ils nous ont déclaré avoir une parfaite connaissance, tant par la lecture qui vient de leur en être faite, que par la lecture et publication ci-devant faite au prône de la messe de paroisse par M^e Buirette, prêtre, curé-doyen de cette ville, le dimanche premier du mois,

et par la lecture et publication et affiches pareillement faites le même jour à l'issue de ladite messe de paroisse au-devant de la porte principale de l'église, et au son du tambour dans les places et carrefours de ladite ville, ainsi qu'au prône de la messe de paroisse de la Grange-aux-Bois dépendant de la ville de Sainte-Manehould, par M^e Charles Druard, prêtre, curé dudit lieu de la Grange-aux-Bois, le dimanche premier du présent mois, et par la lecture, publication et affiches pareillement faites le même jour à l'issue de ladite messe de paroisse dudit lieu de la Grange-aux-Bois, au-devant de la porte principale de l'église ;

Nous ont déclaré qu'ils allaient d'abord s'occuper de la rédaction de leur cahier de doléances, plaintes et remontrances, et, en effet, y ayant vaqué depuis l'heure de huit jusqu'à midi, ils nous ont représenté ledit cahier qui a été signé par ceux desdits habitants qui savent signer, et par nous, après l'avoir coté et paraphé par première et dernière page *ne varietur* au bas d'icelle.

Et de suite, lesdits habitants, après avoir mûrement délibéré sur le choix des députés qu'ils sont tenus de nommer en conformité desdites lettres du Roi et règlement annexé, et les voix ayant été par nous recueillies en la manière accoutumée, la pluralité des suffrages sont réunis en faveur de M. Nicolas-Remy Le Sure, conseiller du Roi, lieutenant général ; de M. Remy-Nicolas Mouton, conseiller du roi, et son procureur au bailliage royal de cette ville ; de M. Gabriel Colin de Vrisy, conseiller du roi, lieutenant en la maîtrise de cette ville, et de M. Claude Drouët, marchand de drap en cette ville, y demeurant, qui ont accepté ladite commission, et promis de s'en acquitter fidèlement.

Ladite nomination des députés ainsi faite, lesdits habitants ont, en notre présence, remis auxdits sieurs Le Sure, Mouton, Colin de Vrisy et Drouët, le cahier afin de le porter à l'assemblée qui se tiendra le mardi 10 mars prochain par devant nous lieutenant général susdit, et leur ont donné tout pouvoir requis et nécessaires à l'effet de les représenter en ladite assemblée pour toutes les opérations prescrites par l'ordonnance susdite de nous lieutenant général, dudit jour 24 février dernier, comme aussi de donner pouvoirs généraux et suffisants de proposer, remontrer, aviser et consentir tout ce qui peut concerner les besoins de l'Etat, la réforme des abus, l'établissement d'un ordre fixe et durable dans toutes les parties de l'administration, la prospérité générale du royaume et le bien de tous et de chacun des sujets de Sa Majesté, le tout néanmoins conformément aux cahiers arrêtés, et consentir en la présente assemblée, et sous les clauses et conditions y expliquées, et de leur part lesdits députés se sont présentement chargés du cahier de doléance de ladite ville de Sainte-Manehould, de la Grange-aux-Bois et dépendances, et ont promis de le porter en ladite assemblée, et de se conformer à tout ce qui est prescrit, et ordonner par lesdites lettres du roi, règlements y annexés, ordonnances susdatées, et par le cahier à eux remis et quelle nomination de député, remise de cahier, pouvoirs et déclarations, nous avons, à tous les susdits comparants, donné acte, et avons signé avec ceux desdits habitants qui savent signer, et avec lesdits députés, notre présent procès-verbal, ainsi qu'un des triples que nous avons présentement remis auxdits députés pour constater leur pouvoir, et l'un des présents sera déposé aux archives ou secrétariat de cette com-

munauté, et l'autre au greffe du bailliage pour y avoir recours au besoin lesdits jour et an.

Ont signé : Mouton; Buirette; Échevin; Deliége; Renart; Lherbette; Jossin; Picart; Bancelin; Chaa-lons; Corvisier; Chappat; Toublan; Drouët; Girardeau; Cottrez; Drouët; Vauthier; Phelippot; Martin; H. Lacour; J. Flamant; Buache; Nicolas Adam; J. Camus; Jacques Bourgeois; Nicolas Bernard; Herbillon; Camus; Nicolas Viaire; Martinet; avocat; Vauthier; Jean de La Haute; Châalons; Capdeville; Lorée; Louis Laroche; E. Tilloy; N. Fagot; Autry; Picart; Lahaute; F. Margaine; Mandin; Herbillon; Charlet; Maugin; Nidart; La-flotte; Brion; Cachier; Singeot; Augustin Lambert; Nicolas Moreau; Delabaumé; Jean-François Rouyer; Louis Jacquart; Lambert; Martin; Fenaux; Lie-nard; Jean Leroy; Bourgeois; tanneur; Jean-Nicolas Adam; L. Moreau; Houlet; Renauld; Adam; Bourgeois, marchand; Jobart; Nicolas; Arnould; Defrance; l'abbé Lepreux; Huteaux; Jean Petit; Bouchet; Claude Ouriet; Mandin; Lesure; Mazu-rier; Viot; Regnier; Henriet; Godron; Mairet fils; Baillot; Hussenet; Bertinet; Mairet; Lienard; Martin; Poterlot; Herbonnet; Godinet; Lorée; Maucourant; Le Cerf; Etienne; Léger; Geny; Goyeux; Collet; Morel; J.-L. Goyeux; Faily; Mar-tinet Victor; Mausserat de Longpré; Renaudin; Cottret; Petitpas; Petitpas; Prévost; J. Petitpas; Bertin; Radiere; Pierret; Dommanget; Buache, avocat du Roi; Lesure; Poterlot; Henry; F. Adam; Martinet; Godron; Wannesson; Claude Gentil; C. Fouraux; Gamin; Jacques Fagnière; Desbans; Rouyer; Labrosse; Leloup; Etienne Martin; L. Foureau; Claude Fichet; Longuet; Bertinet; Léger; Gabriel Morin; Potier; J.-B. George; Cachier; La-pointe; Michel; Pierre Chaa-lons; Détiague; H.-A. Michel; Verriere; Vieux; Arnould; Petitpas; Gar-nier; Mauchauffé; Clément; Nicolas Adam; Danjot; J. Michel; Ragnet; Fortin; Brice Margot; Bry; Wauquant; Jean Gamin; Vignon; Salmon; Ber-nard; Paul; Colin; Petitpas; P. Salmon; Lemaire; Bridier; Pierron; Gentil; Labrosse; Le Roy; Fe-naux; La Croix; Dommanget; Jacob; Charlet; Ar-nould Govin; Dardaine; Burgain; Vailly le jeune; Martin; Clere Defontaine; Maujean; Guillemain; Jean-Jacques Fouraux; Petitpas; Raillet; G. Bou-chet; Liénard; Lannelet; Renaudin; Macquart; Jannin; Chevenot; Bodet; Leglay; Herbillon; Lambert; Tillette; Bertolle; Louis Michel; Claude Douce; Herbillon; Jean Liénard; Loth; Charlet; Bourrée; Lionnet; Philbert; Bourrée; Verbois; Hannonet; de Malinsart; Liénard; Saucourt; Jér-ome; Claude Mandin; Balezeaux; Holdrinet; Ban-celin; G. Morin; Nicolas Hochedez; Chémery; Co-lin; Regnaud; Morin; Robat; Laforet; Mathieu; Lote; Huguet; Michel; Martin; Marville; Jean Adam; Godron; Taillandier; Normand; Taillan-dier; Lepointe; Jacob, Morin; Corin; Guillaume; Fauroy; Farcy; Lepointe; Buirette; F. Moulin; Boulland; Lherbette père; Aubert; Pernot; Haus-sart; Jean Doyen; Vannier; Chapiteau; J. Michel; Lemaire; Robinet; Chemery; Buache; Chalons; Barré; Louis Adam; Viot; Carré; Léger; Pellerin; Bombile; Prévost; Laignier; Adam; Haussard; Chedel; Claude Virolet; Chapiteaux; Le Roy; Mau-jean; P. Michel; Bonnaire; Thiery; Jean-Louis Jam; Goyeux; Adam; Colin de Vrisy; Etienne Pierre; Bourée; Thenault; Senard; Martinet; Louis Pierre; Chapiteau; Faillette; Martin Henriet; Jacquesson; Neveu; Choynet; Pierre Gamin; Reimbaux; Lau-rant Senard; de Lahaute; Senard; Vincent; Aubry; Cachier; d'Autry; L. Adam; Balezau; Louis Bry; L. Fournier; Regnier; Adam; Procureur; Detiague;

Caillet; Tilliette; J. Fauroy; Cogniart; Des-tiaque; Vasseur; F. Adam; Barré; Adam; Charles Pichot; Copinet; Michel; Mayeur; Varin; Cachier; F. Corin; Barbier; Louis Adam; Louis Bourée; Vailly; Gamin; Adam; Michel Louis; Bry; Louis Gauvin; Guillaume; Herbillon; Henry Pierre; Cottrée; Picart; Le Querme; Raillet; Goyeux; J.-J. Adam; Bonbile; Georges; Barbier; Viot; Carillon; Bry; Lourdoy; Renaudin; Louis Marcou; Jean Aubigny; Claude Foin.

CAHIER

des plaintes et doléances des maire, échevins, pro-cureur syndic, notables et habitants de la ville de Sainte-Manehould, de la Grange-aux-Bois et dépendances (1).

Les plaintes et doléances de la ville de Sainte-Manehould et dépendances consistent dans les ar-ticles qui suivent :

ART. 1^{er}.

Dettes de l'Etat.

La ville, qui consent à ce que la dette de l'Etat soit reconnue et acquittée comme dette de la nation, demande qu'il soit donné communication aux dé-pués aux Etats généraux, des mémoires et pié-ces qui établissent cette dette, que le montant en soit arrêté d'une manière fixe et invariable; que si, pour l'acquitter, on est obligé de recourir à des impositions extraordinaires, ces impositions soient réparties sur les trois ordres, clergé, noblesse et tiers-état de la manière la moins onéreuse, en sorte néanmoins qu'il n'en soit rien perçu sur ce que l'on appelle communément l'industrie des manœuvres.

Elle demande encore que le temps et le terme pendant lesquels devront durer ces impositions extraordinaires soient fixés et limités.

ART. 2.

Fermes et régies.

Les aides, les gabelles et les traites sont infini-ment à charge aux peuples, et les exposent à des vexations fréquentes; il a été rendu tant d'arrêts du conseil interprétatifs des réglemens sur la simple demande des fermiers, en addition aux droits principaux, qu'on ne sait plus actuellement en quoi tous ces droits principaux et addition-nels consistent, de manière que souvent on porte la peine d'une ignorance invincible.

Ainsi, il serait convenable : 1^o quant aux traites, d'en venir au reculement des barrières, à l'extré-mité du royaume, n'étant pas naturel que la na-tion dans son centre, soit réputée étrangère à elle-même;

2^o Quant aux aides et droits y joints, qu'ils soient supprimés, attendu que la majeure partie est perdue en frais de perception; qu'il en soit de même des droits sur les cuirs, surtout comme destructifs de l'industrie nationale en ce genre;

3^o Que les gabelles fussent également suppri-mées et le sel rendu marchand;

(1) Ce document nous a été communiqué par M. Mar-gaine, député de la Marne.